

# Demande d'Autorisation Environnementale

## Pièce n°3

Plans réglementaires  
1/25000<sup>ème</sup>

COLT DCS  
Developments France

Projet PAR2

Création d'un datacenter  
sur la commune de  
Villebon-sur-Yvette (91)

Mars 2022

## Composition du dossier accompagnant la demande d'autorisation environnementale

Pièce	Intitulé
<b>Pièce 0</b>	Composition du dossier accompagnant la demande d'autorisation environnementale Grille de correspondance entre le dossier et le formulaire CERFA n°15964*01
<b>Pièce 1</b>	Note de présentation non technique du projet
<b>Pièce 2</b>	Présentation administrative et technique du projet
<b>Pièce 3</b>	Capacités techniques et financières
<b>Pièce 4</b>	Éléments relatifs aux installations de production d'électricité
<b>Pièce 5</b>	Plans réglementaires
<b>Pièce 6</b>	Étude d'impact sur l'environnement
<b>Pièce 7</b>	Résumé non technique de l'étude d'impact
<b>Pièce 8</b>	Annexes de l'étude d'impact
<b>Pièce 9</b>	Étude de dangers
<b>Pièce 10</b>	Directive IED – Rapport de base
<b>Pièce 11</b>	Directive IED – Analyse des MTD
<b>Pièce 12</b>	Analyse de la compatibilité du projet par rapport aux arrêtés ministériels des activités relevant du régime d'enregistrement

Les plans présentés dans cette évaluation environnementale sont les suivants :

- **Plans réglementaires :**
  - Carte au 1/25000<sup>ème</sup>
  - Plan d'ensemble à l'échelle 1/500<sup>ème</sup> (plan masse et plan des réseaux)
  
- **Plans complémentaires joints au dossier, utiles à la compréhension du projet :**
  - Plan topographique
  - Plans architectes
  - Plans en coupe
  - Plans de sécurité incendie
  - Plan de circulation
  - Plan des clôtures
  - Plan de démolition

*À noter que les plans des réseaux présentés dans le dossier sont des versions provisoires, à ce stade de la conception du projet.*

→ **Le plan représenté dans ce dossier est la carte au 1/25000<sup>e</sup>**